



# Assemblée générale

Distr. générale  
18 décembre 2002  
Français  
Original: anglais

## Cinquante-septième session

Point 134 de l'ordre du jour

### Financement de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone

## Budget de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone pour l'exercice allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004

### Rapport du Secrétaire général

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats escomptés .....	1–3	3
II. Ressources nécessaires .....	4–5	11
A. Ressources financières .....		11
B. Ressources humaines .....		13
III. Analyse des variations .....	6–22	14
IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre .....	23	18
V. Résumé des mesures de suivi prises pour appliquer les demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires .....		19
Annexe		
Organigramme .....		20
Carte .....		21



## Résumé

Le présent rapport contient le budget de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone pour l'exercice allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004, dont le montant s'élève à 520 053 600 dollars.

Le budget prévoit le déploiement de 12 740 soldats, 260 observateurs militaires, 170 conseillers de police civile, 356 fonctionnaires internationaux et 569 agents locaux ainsi que 147 Volontaires des Nations Unies.

### Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis. Pour l'exercice budgétaire allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2001/02)	Montants répartis (2002/03)	Prévisions de dépenses (2003/04)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	352 927,3	370 478,4	283 160,1	(87 318,3)	(23,6)
Personnel civil	47 264,0	60 653,4	47 325,3	(13 328,1)	(22,0)
Dépenses opérationnelles	217 455,1	238 344,6	189 568,2	(48 776,4)	(20,5)
<b>Montant brut</b>	<b>617 646,4</b>	<b>669 476,4</b>	<b>520 053,6</b>	<b>(149 422,8)</b>	<b>(22,3)</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	4 720,5	6 697,2	5 882,4	(814,8)	(12,2)
<b>Montant net</b>	<b>612 925,9</b>	<b>662 779,2</b>	<b>514 171,2</b>	<b>(148 608,0)</b>	<b>(22,4)</b>
Contributions volontaires (budgétisées)	–	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>617 646,4</b>	<b>669 476,4</b>	<b>520 053,6</b>	<b>(149 422,8)</b>	<b>(22,3)</b>

### Ressources humaines

Catégorie de personnel	Postes approuvés (2002/03)	Postes proposés (2003/04) <sup>a</sup>	Diminution/ augmentation nette
Observateurs militaires	260	260	–
Contingents	17 240	12 740	(4 500)
Police civile	60	170	110
Personnel international	381	356	(25)
Agents locaux	611	569	(42)
Volontaires des Nations Unies	168	147	(21)

<sup>a</sup> Compte tenu de la réduction progressive du personnel déployé.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre IV du présent rapport.

## **I. Mandat et résultats escomptés**

1. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) dans sa résolution 1270 (1999) et l'a ensuite ajusté dans ses résolutions 1289 (2000) et 1389 (2002). Le Conseil a en outre précisé le mandat de la Mission dans ses résolutions 1346 (2001) et 1400 (2002). Le Conseil a prorogé le mandat dans sa résolution 1436 (2002).

2. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, à savoir consolider la paix et la stabilité en Sierra Leone.

3. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission contribuera, au cours de l'exercice budgétaire, à un certain nombre de réalisations en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après.

**Composante 1 : Composante politique**

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Produits</i>
1.1 Améliorer la stabilité politique de la Sierra Leone	<p>Les partis politiques minoritaires sont représentés dans des postes du Gouvernement sierra-léonais</p> <p>Les mesures de lutte contre la corruption sont appliquées par le Gouvernement sierra-léonais</p> <p>L'exploitation des ressources minérales est réglementée par le Gouvernement sierra-léonais</p> <p>Le Gouvernement sierra-léonais, l'Union du fleuve Mano et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest participent à un dialogue politique</p>	<p>Facilitation d'un dialogue politique entre le Gouvernement et les partis politiques</p> <p>Réunion sur l'application effective des mesures de lutte contre la corruption tenue avec le Gouvernement sierra-léonais</p> <p>La Mission a encouragé l'application de la législation révisée relative à l'extraction minière</p> <p>Des consultations ont eu lieu entre le Représentant spécial du Secrétaire général, les parties intéressées, les dirigeants de la sous-région, les institutions et le Gouvernement sierra-léonais</p> <p>Des projets à impact rapide ont été exécutés dans les 18 localités où la MINUSIL est déployée. Ces projets, d'un coût ne dépassant pas 15 000 dollars chacun, porteront sur la remise en état des écoles, l'approvisionnement en eau potable, les soins de santé, la construction d'aires de loisirs pour les enfants et la rénovation des églises et mosquées vandalisées</p> <p>Des stages de formation pour les médias ont eu lieu</p> <p>Des conférences de presse ont eu lieu régulièrement et une liaison étroite a été maintenue avec les journalistes</p> <p>Diffusion régulière d'informations dans les langues locales à la radio et à la télévision</p>

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Produits</i>
1.2 Consolidation de l'autorité du Gouvernement dans l'ensemble de la Sierra Leone	Mise en oeuvre de la stratégie nationale de relèvement par le Gouvernement sierra-léonais	La Mission a facilité la tenue de réunions et a fourni des conseils techniques en vue de l'établissement et du fonctionnement de 12 comités de relèvement au niveau des districts plus un autre à Freetown/zone de l'ouest et de 149 comités de relèvement et de développement au niveau des chefferies dans tout le pays
	Accroissement du nombre d'administrateurs locaux essentiels et de chefs traditionnels qui sont revenus dans les districts	La Mission a appuyé les élections au niveau des chefferies et des conseils locaux; elle a donné des conseils au Comité technique pour les élections et a facilité la tenue des élections en évaluant les besoins logistiques relatifs aux élections; elle a surveillé le processus électoral dans les 12 districts et la ville de Freetown et ses environs, et a établi des rapports à ce sujet
	Élection des membres des conseils de district et des chefs suprêmes	Conseils techniques et appui logistique pour l'élection des membres des conseils de district et des chefs suprêmes
	Augmentation de la remise en état des infrastructures locales	La Mission a présidé des réunions régulières tenues aux niveaux des districts et des chefferies avec les principales parties intéressées, notamment les chefs traditionnels et les autorités, les dirigeants locaux, l'administration et les organismes des Nations Unies, pour assurer la collaboration lors d'activités spécifiques concernant la gestion des affaires publiques

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Produits</i>
		<p>La Mission a encouragé le Gouvernement à adopter une loi relative à la réforme des pouvoirs locaux</p> <p>Elle a formé 160 juges de paix lors de quatre ateliers juridiques</p> <p>Elle a facilité la remise en état de quatre tribunaux de police et de quatre résidences de magistrat dans tout le pays</p>
1.3 Amélioration du respect des droits de l'homme, réconciliation nationale et lutte contre l'impunité en Sierra Leone	<p>Diminution du nombre de violations des droits de l'homme</p> <p>Amélioration de la capacité des groupes locaux de défense des droits de l'homme de militer en faveur des droits de l'homme et de diffuser des informations à ce sujet</p> <p>Bon fonctionnement de la Commission de la vérité et de la réconciliation</p> <p>Révision de la législation interne sierra-léonaise afin de respecter les normes internationales en matière de droits de l'homme</p> <p>Augmentation du nombre de réfugiés et de personnes déplacées qui rentrent dans leurs foyers</p>	<p>La Mission a formé 2 000 soldats, 500 policiers et 100 gardiens de prison en ce qui concerne les normes relative aux droits de l'homme</p> <p>La Mission a facilité une formation pour 1 000 agents d'organisations non gouvernementales locales et 1 000 personnes appartenant à des groupes de la société civile en ce qui concerne les normes relatives aux droits de l'homme</p> <p>Elle a facilité l'établissement de comités afin de résoudre les différends fonciers et autres problèmes communautaires</p> <p>Elle a fourni un appui technique à la Commission de la vérité et de la réconciliation dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Processus de sélection du Commissaire national</li> <li>• Production et diffusion de 100 000 brochures d'information sur la Commission de la vérité et de la réconciliation</li> <li>• Mise au point d'un site Web</li> <li>• Ateliers/manifestations de sensibilisation (20 000 participants)</li> </ul>

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Produits</i>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pièce de théâtre/bande dessinée sur la Commission de la vérité et de la réconciliation</li> </ul> <p>1 000 défenseurs des droits de l'homme ont reçu une formation sur les questions relatives aux droits de l'homme et 50 ateliers ont eu lieu à l'intention des organisations non gouvernementales</p> <p>Consultations avec les donateurs afin d'appuyer les groupes de défense des droits de l'homme</p> <p>Moyens de transport et sécurité pour le retour des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur du pays</p>
1.4 Promotion des intérêts des groupes vulnérables en Sierra Leone, en particulier les enfants et les femmes	Augmentation du nombre de groupes et de personnes vulnérables participant à la Commission de la vérité et de la réconciliation	<p>Programmes spécialisés diffusés à l'intention des enfants sur Radio UNAMSIL – <i>Voice of Children</i></p> <p>Cinq enfants ont reçu une formation sur la production de programmes radiophoniques et cinq autres sur la diffusion d'émissions radiophoniques</p>
1.5 Parvenir à la réinsertion des anciens combattants dans la société sierra-léonaise	Achèvement de la réinsertion de 56 000 anciens combattants enregistrés dans le cadre de ce programme	Facilitation de 20 projets d'urgence, avec la participation de 2 000 anciens combattants et de jeunes à des projets à forte intensité de main-d'oeuvre pour la remise en état des infrastructures communautaires
<p><i>Facteurs externes</i> : Le Gouvernement sierra-léonais et les autres parties continueront à coopérer. La stabilité sous-régionale et les répercussions des conflits dans les pays voisins n'auront pas de conséquences négatives pour la Mission. Des fonds seront fournis par les donateurs pour la réinsertion des anciens combattants et la Commission de la vérité et de la réconciliation.</p>		

**Composante 2 : Composante militaire**

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Produits</i>
2.1 La sécurité est assurée dans l'ensemble de la Sierra Leone	Pas de reprise d'un conflit généralisé	La Mission a effectué de nombreuses patrouilles quotidiennes par voies terrestre, maritime et aérienne dans l'ensemble du pays
2.2 Responsabilité accrue du Gouvernement sierra-léonais en matière de sécurité	Augmentation du nombre de secteurs pour lesquels le Gouvernement sierra-léonais a assumé la responsabilité en matière de sécurité	Application de l'ajustement de la composition et de la réduction des effectifs militaires de la MINUSIL
<i>Facteurs externes</i> : Le Gouvernement sierra-léonais aura la capacité d'assumer la responsabilité en matière de sécurité. La situation dans la sous-région n'affectera pas la situation de la Sierra Leone en matière de sécurité.		

**Composante 3 : Police civile**

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Produits</i>
3.1 Responsabilité accrue du Gouvernement sierra-léonais pour le maintien de l'ordre public	<p>Les nouveaux agents de police sierra-léonais sont déployés dans les 17 divisions de la police</p> <p>Augmentation du nombre de secteurs pour lesquels le Gouvernement sierra-léonais assume la responsabilité du maintien de l'ordre public</p> <p>Réduction de la corruption au sein de la Force de police sierra-léonaise</p>	<p>Analyse actualisée de la formation et du perfectionnement de la Force de police sierra-léonaise</p> <p>2 000 élèves policiers sierra-léonais ont été recrutés et formés</p> <p>100 instructeurs ont été formés pour la Force de police sierra-léonaise</p> <p>La Mission a formé 1 000 officiers supérieurs de la police sierra-léonaise pour des opérations spécialisées – extraction des diamants, sécurité des aéroports et criminalité transfrontière</p>

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Produits</i>
		<p>Consultations avec l'équipe du Commonwealth et d'autres donateurs en vue de faciliter la fourniture de matériel et la remise en état de l'infrastructure</p> <p>Conseils au Gouvernement sierra-léonais en matière de corruption</p>
<p><i>Facteurs externes</i> : Le Gouvernement sierra-léonais et les donateurs fourniront un appui suffisant pour mettre en place une force de police viable. Des candidats qualifiés et volontaires seront disponibles pour la Force de police.</p>		

#### **Composante 4 : Appui**

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Produits</i>
4.1 Efficacité accrue de l'appui à la Mission	Une enquête indique que le niveau de satisfaction a augmenté en ce qui concerne l'appui fourni à toutes les unités bénéficiaires	<p>Transport par voies routière, maritime et aérienne dans la zone de la Mission et en dehors, selon les besoins, des troupes, des observateurs militaires, des agents de la police civile, du personnel civil des Nations Unies et d'autres personnes autorisées, ainsi que de biens et de matériel</p> <p>Gestion et entretien du parc de 481 véhicules et camions et du matériel de génie appartenant à l'ONU</p> <p>Gestion, entretien et exploitation de 24 aéronefs</p> <p>Gestion, entretien et exploitation de l'infrastructure de transport aérien (350 zones d'atterrissage, y compris 26 aires majeures d'atterrissage pour hélicoptères)</p> <p>Gestion et entretien des locaux et installation de la MINUSIL</p> <p>Gestion et entretien d'environ 320 générateurs</p> <p>Achat et distribution de fournitures</p>

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Produits</i>
		<p>Soins médicaux, y compris des services d'appui en cas d'évacuation médicale fournis à tout le personnel autorisé</p> <p>Des inspections du matériel appartenant aux contingents ont été effectuées et les rapports d'inspection ont été transmis au Siège</p> <p>Des services d'appui pour les transmissions et le traitement électronique de l'information ont été fournis quotidiennement au cours de l'exercice</p> <p>Tous les traitements, indemnités et prestations ont été versés</p> <p>Les fournisseurs ont été payés</p> <p>Mise à jour des comptes financiers de la Mission et exécution des fonctions réglementaires</p> <p>Administration des militaires, des membres de la police civile, et du personnel civil international et local des Nations Unies</p> <p>Conclusion et administration des marchés</p> <p>Traitement des commandes</p> <p>Tenue des séances des comités administratifs</p>
<p><i>Facteurs externes</i> : Les fournisseurs de biens et services seront en mesure de respecter les contrats.</p>		

## II. Ressources nécessaires

### A. Ressources financières

#### 1. Ressources générales

(En milliers de dollars des États-Unis. Pour l'exercice budgétaire allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004.)

Catégorie de dépenses	Dépenses	Montants	Prévisions	Variation	
	(2001/02)	répartis	de dépenses	Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3)	(4) = (3)-(2)	(5) = (4)/(2)
<b>Militaires et personnel de police</b>					
Observateurs militaires	12 742,0	11 078,3	12 232,5	1 154,2	10,4
Contingents	337 188,7	356 843,6	263 924,1	(92 919,5)	(26,0)
Police civile	2 996,6	2 556,5	7 003,5	4 447,0	173,9
Unités de police constituées	–	–	–	–	–
<b>Personnel civil</b>					
Personnel international <sup>a</sup>	39 140,8	47 935,1	38 868,2	(9 066,9)	(18,9)
Personnel local <sup>b</sup>	3 108,0	5 977,9	3 765,0	(2 212,9)	(37,0)
Volontaires des Nations Unies	5 015,2	6 740,4	4 692,1	(2 048,3)	(30,4)
<b>Dépenses opérationnelles</b>					
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	392,1	–	–	–	–
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–
Consultants	47,8	27,0	24,3	(2,7)	(10,0)
Frais de voyage	958,2	760,4	1 355,1	594,7	78,2
Installations et infrastructures	61 398,6	63 025,7	44 326,1	(18 699,6)	(29,7)
Transports terrestres	9 070,1	13 483,6	7 383,3	(6 100,3)	(45,2)
Transports aériens	60 974,9	73 916,7	63 277,4	(10 639,3)	(14,4)
Transports maritimes	–	–	–	–	–
Transmissions	21 642,8	17 731,6	14 954,3	(2 777,3)	(15,7)
Informatique	2 693,1	2 133,1	2 676,6	543,5	25,5
Services médicaux	15 601,6	16 482,9	14 804,0	(1 678,9)	(10,2)
Matériel spécial	7 674,3	7 672,7	6 167,8	(1 504,9)	(19,6)
Fournitures, services et matériel divers	37 001,6	43 110,9	34 359,3	(8 751,6)	(20,3)
Projets à impact rapide	–	–	240,0	240,0	–
<b>Total brut</b>	<b>617 646,4</b>	<b>669 476,4</b>	<b>520 053,6</b>	<b>(149 422,8)</b>	<b>(22,3)</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	4 720,5	6 697,2	5 882,4	(814,8)	(12,2)
<b>Total net</b>	<b>612 925,9</b>	<b>662 779,2</b>	<b>514 171,2</b>	<b>(148 608,0)</b>	<b>(22,4)</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>617 646,4</b>	<b>669 476,4</b>	<b>520 053,6</b>	<b>(149 422,8)</b>	<b>(22,3)</b>

<sup>a</sup> Le montant pour 2003/04 comprend un taux de vacance de postes de 20 %, par un rapport à un taux de 10 % appliqué en 2002/03.

<sup>b</sup> Les montants pour 2003/04 et 2002/03 comprennent un taux de vacance de postes de 10 %.

## 2. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

4. Les dépenses prévues pour le matériel majeur et le soutien logistique autonome dans le total des ressources nécessaires pour l'exercice allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004 sont les suivantes :

<i>Catégorie</i>	<i>Montant (milliers de dollars É.-U.)</i>
<b>Matériel majeur</b>	<b>62 383,9</b>
<b>Soutien logistique autonome</b>	
Restauration (cuisines)	4 303,1
Transmissions	9 398,2
Matériel de bureau	3 713,1
Matériel électrique	3 031,3
Travaux secondaires d'aménagement	2 606,7
Neutralisation des explosifs et munitions	1 188,1
Identification	1,8
Blanchissage et nettoyage	3 603,6
Matériel de campement	3 693,5
Hébergement	6 295,3
Services médicaux	13 655,5
Matériel d'observation	4 979,7
Fournitures diverses (magasins)	7 055,2
<b>Total partiel</b>	<b>63 525,1</b>
<b>Total</b>	<b>125 909,0</b>

## 3. Contributions non budgétisées

5. La valeur des contributions non budgétisées pour l'exercice allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004 est estimée comme suit :

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur estimative (milliers de dollars É.-U.)</i>
Accord sur le statut des forces <sup>a</sup>	372,6
<b>Total partiel</b>	<b>372,6</b>
Contributions volontaires en nature (non budgétisées) <sup>b</sup>	256,6
<b>Total partiel</b>	<b>256,6</b>
<b>Total</b>	<b>629,2</b>

<sup>a</sup> Y compris les terrains, bâtiments et les installations des aérodromes.

<sup>b</sup> La valeur estimative comprend une contribution de 13 100 dollars du Programme alimentaire mondial et des contributions de 243 500 dollars d'organisations à but non lucratif et d'un particulier.

## B. Ressources humaines

### 1. Militaires et personnel de police

	<i>Effectifs approuvés (2002/03)</i>	<i>Effectifs proposés (2003/04)</i>	<i>Variation nette</i>
Observateurs militaires	260	260	–
Contingents	17 240	12 740	(4 500)
Police civile	60	170	110

### 2. Personnel civil

	<i>Personnel international</i>							<b>Total partiel</b>	<i>Personnel local</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total général</b>
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3 à P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Services de sécurité</i>				
<b>Services organiques</b>											
<b>Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général</b>											
Effectifs approuvés pour 2002/03	1	–	7	–	1	3	–	<b>12</b>	3	–	<b>15</b>
Effectifs proposés pour 2003/04	1	–	7	–	1	3	–	<b>12</b>	3	–	<b>15</b>
<b>Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général aux opérations et à la gestion</b>											
Effectifs approuvés pour 2002/03	1	–	2	–	–	2	–	<b>5</b>	2	–	<b>7</b>
Effectifs proposés pour 2003/04	1	–	2	–	–	2	–	<b>5</b>	2	–	<b>7</b>
<b>Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général à la gouvernance et à la stabilisation</b>											
Effectifs approuvés pour 2002/03	1	–	2	1	–	2	–	<b>6</b>	2	–	<b>8</b>
Effectifs proposés pour 2003/04	1	–	2	1	–	2	–	<b>6</b>	2	–	<b>8</b>
<b>Bureau du commandant de la Force<sup>a</sup></b>											
Effectifs approuvés pour 2002/03	1	2	–	–	–	6	–	<b>9</b>	46	–	<b>55</b>
Effectifs proposés pour 2003/04	1	1	–	–	–	5	–	<b>7</b>	45	–	<b>52</b>
<b>Autres services organiques<sup>c, d</sup></b>											
Effectifs approuvés pour 2002/03	–	4	23	35	8	7	–	<b>77</b>	55	32	<b>164</b>
Effectifs proposés pour 2003/04	–	4	23	31	5	6	–	<b>69</b>	49	25	<b>143</b>
<b>Total, services organiques</b>											
Effectifs approuvés pour 2002/03	4	6	34	6	9	20	–	<b>109</b>	108	32	<b>249</b>
Effectifs proposés pour 2003/04	4	5	34	2	6	18	–	<b>99</b>	101	25	<b>225</b>

	<i>Personnel international</i>							<b>Total partiel</b>	<i>Personnel local</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total général</b>
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3 à P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Services de sécurité</i>				
<b>Division de l'administration</b>											
Effectifs approuvés pour 2002/03	–	2	32	55	118	29	36	<b>272</b>	503	136	<b>911</b>
Effectifs proposés pour 2003/04	–	2	31	47	114	27	36	<b>257</b>	468	122	<b>847</b>
<b>Total</b>											
Effectifs approuvés pour 2002/03	4	8	66	91	127	49	36	<b>381</b>	611	168	<b>1 160</b>
Effectifs proposés pour 2003/04	4	7	65	79	120	45	36	<b>356</b>	569	147	<b>1 072</b>
<b>Variation nette</b>	–	(1)	(1)	(12)	(7)	(4)	–	<b>(25)</b>	(42)	(21)	<b>(88)</b>

<sup>a</sup> Les chiffres pour le Bureau du commandant de la Force comprennent le Bureau du chef des observateurs militaires.

<sup>b</sup> Compte tenu de la réduction progressive du personnel civil déployé.

<sup>c</sup> Comprend le Bureau du chef de la police civile, le Bureau des droits de l'homme, le Bureau des affaires politiques, le Bureau des politiques et de la planification, le Bureau des affaires civiles, le Groupe de gestion du programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, le Bureau de l'information et le Groupe d'action antimines.

<sup>d</sup> Le Groupe d'action antimines sera supprimé d'ici au 31 décembre 2003.

### III. Analyse des variations<sup>1</sup>

#### *Référence*

Dans le présent chapitre, on décrit le facteur le plus important qui contribue à chaque écart des ressources selon des options spécifiques qui se rapportent aux quatre catégories standard indiquées ci-après :

- **Mandat** : Les variations causées par des changements dans l'ampleur ou la portée du mandat, ou par des changements dans les réalisations escomptées en raison de l'exécution du mandat;
- **Facteurs externes** : Les variations causées par des parties ou des situations externes à l'Organisation des Nations Unies;
- **Paramètres de dépenses** : Les variations causées par les réglementations, règles et politiques de l'Organisation des Nations Unies;
- **Gestion** : Les variations causées par des mesures de gestion visant à obtenir les résultats prévus d'une manière plus effective (par exemple, en modifiant l'ordre de priorité ou en ajoutant certains produits) ou plus efficace (par exemple, en prenant des mesures pour réduire les effectifs ou les produits opérationnels tout en maintenant le même niveau de résultats), et/ou causées par des problèmes d'exécution (par exemple, à cause d'une sous-estimation des coûts ou des quantités des éléments requis pour obtenir un certain niveau de produits ou à cause de retards dans le recrutement).

<sup>1</sup> Le montant des variations est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

	<i>Variation</i>	
<b>Observateurs militaires</b>	1 154,2	10,4 %

• **Paramètres de dépenses : Modification du niveau de l'indemnité de subsistance (missions)**

6. L'augmentation des ressources nécessaires découle d'une révision à la hausse du taux de l'indemnité de subsistance (missions) qui passe à 115 dollars par personne par jour par rapport à 105 dollars par personne par jour dans le budget de l'exercice 2002-2003.

	<i>Variation</i>	
<b>Contingents</b>	(92 919,5)	(26,0 %)

• **Mandat : Réduction des effectifs de la Mission**

7. La réduction du niveau de financement pour les contingents est due à l'ajustement et à la réduction des effectifs de la composante militaire de la Mission, qui passe de 17 240 à 12 740 personnes.

	<i>Variation</i>	
<b>Police civile</b>	4 447,0	173,9 %

• **Mandat : Modification de l'ampleur et de la portée du mandat**

8. La variation est due à l'élargissement du rôle d'appui de la composante police civile de la Mission afin de renforcer la police sierra-léonaise, et se traduit par une augmentation des effectifs autorisés de la police civile qui passent de 60 à 170 conseillers de police civile.

	<i>Variation</i>	
<b>Personnel international</b>	(9 066,9)	(18,9 %)

• **Mandat : Modification de l'ampleur et de la portée du mandat**

9. La composante civile de la Mission devrait passer de 381 à 356 membres du personnel international, soit une réduction de 25 personnes. Il est donc proposé de supprimer 25 postes internationaux, comprenant 1 D-1, 1 P-4, 10 P-3, deux P-2, 7 postes du Service mobile et 4 postes des services généraux (autres classes). Les fonctions du poste D-1 du Chef des observateurs militaires qui sera supprimé ont été transférées du Bureau du commandant de la Force et seront exercées par le commandant de la Force adjoint. Le poste D-2 existant est dorénavant occupé par le commandant de la Force adjoint/Chef des observateurs militaires. Le versement de la prime de risque a été supprimé dans la plupart des régions de la Sierra Leone.

	<i>Variation</i>	
<b>Personnel local</b>	(2 212,9)	(37 %)

• **Mandat : Modification de l'ampleur et de la portée du mandat**

10. Le personnel local de la composante civile de la Mission devrait être réduit de 42 personnes, en passant de 611 à 569 personnes. Il est donc proposé de supprimer 42 postes d'agent local.

	<i>Variation</i>	
<b>Volontaires des Nations Unies</b>	(2 048,3)	(30,4 %)

• **Mandat : Modification de l'ampleur et de la portée du mandat**

11. Dans le cadre de la composante civile de la Mission, le nombre de Volontaires des Nations Unies devrait être réduit de 21 personnes, en passant de 168 à 147 personnes. Il est donc proposé de supprimer 21 postes de Volontaire des Nations Unies. En outre, le versement aux Volontaires de la prime de risque a été supprimé dans la plupart des régions de la Sierra Leone.

	<i>Variation</i>	
<b>Consultants</b>	(2,7)	(10,0 %)

• **Gestion : Apports et produits supplémentaires**

12. Les ressources nécessaires tiennent compte des coûts de recrutement de deux ingénieurs spécialistes des systèmes d'information géographique pour une période de deux mois.

	<i>Variation</i>	
<b>Frais de voyage</b>	594,7	78,2 %

• **Gestion : Produits et apports supplémentaires**

13. L'accroissement des crédits demandés pour les frais de voyage est dû à une augmentation importante des frais de voyage pour assister aux stages de formation et des frais de voyage du personnel de la Mission pour assister à des réunions et consultations officielles.

	<i>Variation</i>	
<b>Installations et infrastructures</b>	(18 699,6)	(29,7 %)

• **Mandat : Modification de l'ampleur et de la portée du mandat**

14. En raison de l'ajustement et de la réduction des effectifs de la Mission à la fois pour les composantes militaire et civile, des réductions proportionnelles des ressources nécessaires sont prévues pour l'exercice 2003-2004. En particulier, les ressources nécessaires pour le soutien logistique autonome et la défense des périmètres ainsi que les services de transformation, rénovation et construction des locaux ont été réduites.

	<i>Variation</i>	
<b>Transports terrestres</b>	(6 100,3)	(45,2 %)

• **Gestion : Réduction des apports et des produits**

15. La réduction est due principalement aux coûts du carburant, de l'huile et des lubrifiants ainsi que des pièces de rechange, en raison des réductions du parc de véhicules de la Mission en ce qui concerne les véhicules appartenant à l'Organisation des Nations Unies et ceux qui appartiennent aux contingents.

	<i>Variation</i>	
<b>Transports aériens</b>	(10 639,3)	(14,4 %)

• **Gestion : Réduction des apports et des produits**

16. Les ressources requises concernent le coût de la flotte de 23 hélicoptères de la Mission, comprenant 12 hélicoptères fournis sur la base de contrats commerciaux [4 hélicoptères utilitaires lourds (MI-26) et 8 hélicoptères utilitaires moyens (2 MI-8 et 6 MI-8MTV)] et 11 hélicoptères de type militaire fournis en vertu d'une lettre d'attribution [7 hélicoptères utilitaires moyens (3 Puma et 4 MI-8MT) et 4 hélicoptères militaires armés (MI-24)], ainsi que 2 avions (1 Citation II et 1 IL-76). La flotte de la Mission pour l'exercice 2003-2004 enregistre également une réduction de trois hélicoptères utilitaires légers de type militaire (Bell-206).

	<i>Variation</i>	
<b>Transmissions</b>	(2 777,3)	(15,7 %)

• **Mandat : Modification de l'ampleur et de la portée du mandat**

17. En raison de l'ajustement et de la réduction des effectifs de la composante militaire de la Mission, la réduction correspond à une diminution des besoins en matériel de transmissions pour le soutien logistique autonome.

	<i>Variation</i>	
<b>Informatique</b>	543,5	25,5 %

• **Gestion : Apports supplémentaires et produits inchangés**

18. L'augmentation des ressources est due au coût de remplacement et de maintenance de matériel informatique déjà ancien.

	<i>Variation</i>	
<b>Services médicaux</b>	(1 678,9)	(10,2 %)

• **Mandat : Modification de l'ampleur et de la portée du mandat**

19. L'ajustement et la réduction des effectifs de la composante militaire de la Mission ont entraîné une diminution des ressources nécessaires pour les services médicaux au titre du soutien logistique autonome.

	<i>Variation</i>	
<b>Matériel spécial</b>	(1 504,9)	(19,6 %)

• **Mandat : Modification de l'ampleur et de la portée du mandat**

20. L'ajustement et la réduction des effectifs de la composante militaire de la Mission ont entraîné une diminution des ressources nécessaires pour le matériel spécial au titre du soutien logistique autonome.

	<i>Variation</i>	
<b>Fournitures, services et matériel divers</b>	(8 751,6)	(20,3 %)

• **Mandat : Modification de l'ampleur et de la portée du mandat**

21. En raison de l'ajustement et de la réduction des effectifs des composantes militaire et civile de la Mission, les ressources nécessaires prévues comprennent des réductions des ressources pour les rations et d'autres services divers.

	<i>Variation</i>	
<b>Projets à impact rapide</b>	240,0	-

• **Mandat : Modification des réalisations escomptées**

22. Les ressources nécessaires concernent l'appui fourni par la Mission dans le domaine de l'assistance humanitaire, selon lequel il est prévu que les contingents exécutent au moins un projet civique dans leur zone de déploiement.

#### IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

23. En ce qui concerne le financement de la MINUSIL, l'Assemblée générale devra se prononcer sur les points suivants :

a) L'affectation d'un montant de 520 053 600 dollars pour le fonctionnement de la Mission pendant la période de 12 mois allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004;

b) Le calcul des contributions pour le recouvrement du montant indiqué au paragraphe a) ci-dessus au taux mensuel de 43 337 800 dollars, si le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la Mission.

## V. Résumé des mesures de suivi prises pour appliquer les demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

*Demande/recommandation*

*Mesures prises pour appliquer la demande/recommandation*

### Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/56/887/Add.3)

1. Le Comité consultatif demande que l'administration intensifie la formation aux achats à l'intention du personnel de la MINUSIL (ibid., par. 10).

Au moins quatre fonctionnaires chargés des achats ont été formés dans les domaines de la gestion des marchés, des fournisseurs, du traitement, des appels d'offres et des soumissions.

2. De l'avis du Comité consultatif, il convient de prendre des mesures pour améliorer le contrôle et la comptabilisation des dépenses à la MINUSIL, notamment au moyen d'une formation appropriée; comme il ressort du paragraphe 31 de l'annexe II du rapport sur l'exécution du budget (A/56/833), la Mission n'a dispensé aucune formation dans le domaine de la comptabilité pendant la période considérée (A/56/887/Add.3, par. 11).

Plusieurs mesures ont été prises pour améliorer le contrôle et la comptabilisation des dépenses dans le système financier en examinant d'une manière appropriée les bordereaux soumis avant leur enregistrement. Une opération de vérification a lieu tous les jours afin d'examiner les transactions enregistrées. Un examen mensuel de toutes les transactions enregistrées est effectué afin de s'assurer qu'elles ont été portées au débit des comptes appropriés, et toute erreur est corrigée. Au cours de l'exercice budgétaire 2001-2002, une formation a été dispensée à l'intention du personnel des Sections des finances et du budget à l'extérieur et à l'intérieur de la Mission.

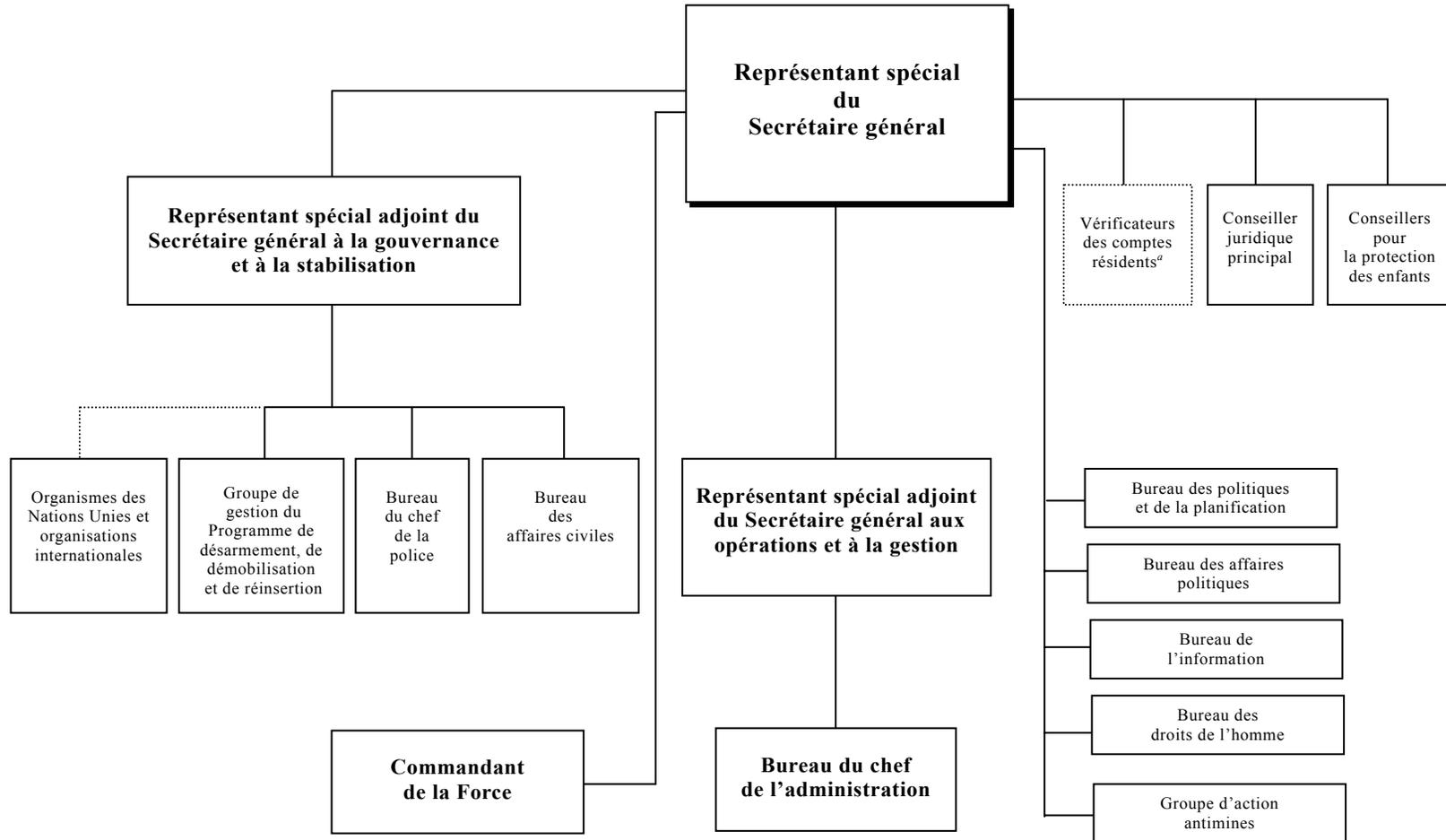
3. Le Comité consultatif demande une fois de plus au Secrétaire général de revoir la composition des moyens aériens mis à la disposition de la MINUSIL de manière à les exploiter de façon optimale (ibid., par. 34).

Le processus de réduction des effectifs militaires a commencé. La Mission réexamine minutieusement les types de moyens aériens dont elle dispose afin d'assurer qu'elle puisse maintenir la flexibilité nécessaire pour appuyer ses tâches et réduire au minimum ses coûts généraux. Les services des trois hélicoptères utilitaires légers de type militaire (Bell-206) ont pris fin.

4. Le Comité consultatif note que les renseignements qui figurent dans le rapport sur le projet de budget concernant le parc de véhicules de la MINUSIL ne permettent pas de bien se rendre compte si le nombre de véhicules utilisés par la Mission est conforme aux ratios standard. Il souhaite donc que ce renseignement figure dans le prochain projet de budget de la MINUSIL (ibid., par. 35).

La MINUSIL dispose d'un total de 398 véhicules 4 x 4, 2 véhicules blindés 4 x 4, 55 minibus, 17 bus moyens, 4 camionnettes et 5 véhicules lourds de type berline.

## Organigramme



<sup>a</sup> Les ressources en personnel concernant les vérificateurs des comptes résidents sont incorporées dans les ressources nécessaires pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.

## Carte